POL 8160-40 — Forces politiques contemporaines
«THÉORIES ET PRATIQUES DE L'ANARCHISME»
Département de science politique — Université du Québec à Montréal
Hiver 2014

Professeur : Francis Dupuis-Déri
Courriel : dupuis-deri.francis@uqam.ca

«Si les anarchistes veulent détruire la démocratie,
nous ne les laisserons pas faire».

Jean Chrétien, Premier ministre du Canada,
à l'occasion du Sommet du G8 à Gênes, en 2001
(*La Presse*, 23 juillet 2001, p. A4).

«Anarchism may not be Plato's idea of perfection, joy, function, or any of it,
but then again we've tried it according to shithead elitist philosophers for long enough,
and all they have ultimately given us is nihilism mixed with 12$ butterball turkey
and bad Friday night T.V.. [...] If were going to fuck up,
lets do it ourselves without unnecessary abstractions guiding and excusing our treachery.»

X, «Introduction : Bad attitude and dirty money»,
David et X (dir.), *The Black Blocs Paper*
(Baltimore, Black Clover Press, 2002, p. 11).

Description [POL8160] Ce séminaire procédera à un examen de la réarticulation que connaissent les rapports entre la société civile et l'État. Prenant en compte la diversité culturelle croissante, il accorde une attention particulière aux nouveaux acteurs politiques (les mouvements féministes, les minorités multiculturelles, les peuples autochtones, les communautés des politiques publiques) et tente de les situer par rapport aux forces plus traditionnelles (partis, syndicats, groupes de pression, ...).

Présentation — thème du séminaire de l'hiver 2014 «Peut-être ne le savez-vous pas, mais les anarchistes sont très actifs au Québec», déclarait Michel Hébert, dans *Le Journal de Montréal* (12 mai 2012), pendant la grève étudiante de 2012. Le renouveau de l'anarchisme en Occident a été constaté depuis la fin des années 1990 par des politiciens, des policiers, des journalistes et des activistes de divers mouvements sociaux. Des universitaires évoquent même présentement un «tournant anarchiste» qui s'exprime dans des colloques et des numéros spéciaux de revues spécialisées. L'anarchisme en tant que philosophie et pratique politiques soulève plusieurs enjeux importants et interpelle la science politique. Le séminaire portera sur les théories et les pratiques anarchistes, dans une perspective historique (la généalogie de cette tradition, de ses principes et concepts, etc.), en portant une attention particulière à l'anarchisme contemporain, soit ses idées, ses pratiques et ses actions. La réflexion s'inspirera de textes d'universitaires, anarchistes ou non, et d'activistes. Parmi les thèmes abordés : les définitions de l'anarchisme, l'anarchisme et le libéralisme, l'anarchisme et le marxisme, l'anarchisme et le féminisme, l'anarchisme et le mouvement altermondialiste, le «postanarchisme» et la répression de l'anarchisme.

Attention Il s'agit d'un séminaire *sur* l'anarchisme, non pas d'un séminaire anarchiste... Cela dit, l'approche reste explicitement sympathique à l'anarchisme, un mouvement de la pensée et de l'action qui mérite d'être sérieusement discuté.

Objectifs Suite au séminaire, les étudiantes et les étudiants devraient détenir (1) une connaissance générale des divers courants anarchistes; (2) une connaissance des principaux débats traversant l'histoire de l'anarchisme; (3) une connaissance générale des principaux universitaires contemporains qui participent à ces débats et (4) une connaissance générale de la signification de l'anarchisme pour la pensée et la pratique politiques au début du XXIe siècle.

Approche pédagogique Les séances consisteront en (1) de courts commentaires du professeur et (2) des discussions collectives portant sur les textes liés aux thèmes hebdomadaires. La discussion collective des textes occupera la majeure partie du temps des rencontres, ce qui signifie que les étudiantes et les étudiants devront avoir préparé la discussion en lisant les textes (environ 75 pages par semaine) et devront participer activement à la discussion, qui consistera à analyser les textes et à débattre des diverses interprétations proposées par les étudiantes et les étudiants.

Disponibilité : sur demande seulement

Le professeur est à la disposition des étudiantes et des étudiants pour des rencontres, sur rendez-vous seulement. Ces rendez-vous peuvent être pris lors d'un cours ou par message-courriel.

Selon le déroulement de la session, le professeur décidera avec la classe s'il y a un besoin pour des heures de bureau hebdomadaires.

À noter que le professeur ne s'engage pas à répondre aux messages courriel en moins de 24h.

Mode d'évaluation

Rédaction de six (6) fiches de lecture 10%

> Rédaction de 6 fiches de lecture des lectures obligatoires hebdomadaires, excluant (sauf) les semaines 4 et 8 (qui sont l'objet des fiches de synthèse).
> L'étudiante ou l'étudiant a le choix des 6 semaines retenues pour rédiger ses fiches de lecture.
> Longueur : 2 pages (maximum) simple interligne/fiche ;
> Évaluation : 2 pts./fiche.
> Attention : Les fiches de lecture devront être remises au début du séminaire correspondant. Comme les textes utilisés pour la rédaction de ces fiches seront discutés collectivement dans le séminaire, une pénalité de 0,5 pt. est attribuée aux fiches remises en retard, après le séminaire.

Plan des fiches Il est suggéré de suivre de manière systématique la formule suivante :

(1) Thème : indiquer le thème hebdomadaire, les thèmes spécifiques aux divers textes (l'enjeu principal et les enjeux secondaires);
(2) Débat : préciser les similitudes ou différences et/ou les accords et désaccords entre les textes;
(3) Évaluation : évaluation des arguments (sont-ils cohérents, sont-ils convaincants ou non, et pourquoi).

Conseil : essayer de répondre aux questions suivantes : (1) À qui s'adresse le texte (selon vous) ? ; (2) quelle est l'approche retenue (historique, commentaire d'auteur-e-s, débat théorique ou conceptuel, etc.) ? ; (3) quelle est la méthode retenue pour administrer la démonstration de l'argument/de la thèse ?

Rédaction d'une fiche synthèse (4 pages) 10%

Semaine 4 (30 janvier) : En utilisant les textes à lire pour la semaine 4, rédigez une courte fiche synthèse présentant des réflexions sur le mode d'organisation anarchiste (en référence directe aux auteur-e-s des textes de la semaine 4).
Longueur (à respecter) : 4 pages à interligne 1/2;
Évaluation : 10 pts, (10% de la note finale) ;
Attention : Le travail devra être remis au début du séminaire de la semaine 4, le 30 septembre. Comme les textes utilisés pour la rédaction de ce texte seront discutés collectivement dans le séminaire, une pénalité de -1 pt. est attribuée aux travaux remis en retard, après le séminaire.

Conseil : essayer de répondre aux questions suivantes : (1) À qui s'adresse le texte (selon vous) ? ; (2) quelle est l'approche retenue (historique, commentaire d'auteur-e-s, débat théorique ou conceptuel, etc.) ? ; (3) quelle est la méthode retenue pour administrer la démonstration de l'argument/de la thèse ?

Rédaction d'une fiche synthèse (10 pages) 30%

Semaine 8 – 6 mars (au retour de la semaine de lecture) : En utilisant les textes à lire pour la semaine 8 (anarchisme et féminisme), ainsi que des textes lus depuis le début de la session, rédigez une fiche synthèse sur le thème «Anarchisme et féminisme».
Longueur à respecter : 10 pages (maximum) à interligne 1/2;
Évaluation : 25 pts. (25% de la note finale) ;
Attention : Le travail devra être remis au début du séminaire de la semaine 8 (3 novembre). Comme les textes utilisés pour la rédaction de ce texte seront discutés collectivement dans le séminaire, une pénalité de 2,5 pts. est attribuée aux travaux remis en retard, après le séminaire.

*Ce travail est important, car il permet en milieu de session de procéder à une révision de la matière vue depuis le début du séminaire, et de mobiliser ces connaissances pour discuter d'un enjeu spécifique.

Conseil : essayer de répondre aux questions suivantes : (1) À qui s'adresse le texte (selon vous) ? ; (2) quelle est l'approche retenue (historique, commentaire d'auteur-e-s, débat théorique ou conceptuel, etc.) ? ; (3) quelle est la méthode retenue pour administrer la démonstration de l'argument/de la thèse ?

Travail de session 40% (travail écrit) + 10% (exposé oral) = 50% (total)

Choix libre, mais portant sur l'anarchisme et qui aura été approuvé par le professeur lors d'une rencontre.

Longueur à respecter : 20 pages à double interligne ;
Présentation orale : 10% (le jeudi 10 avril — journée colloque du séminaire) ;
Évaluation du texte écrit : 40% (à remettre la dernière journée de la session, avant la fermeture du secrétariat).

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance,

constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

la substitution de personnes ; l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ; la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ; l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ; la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ; l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ; l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ; la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ; la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

---

CALANDRIER DÉTAILLÉ

Début de la session : 9 janvier 2014
Semaine de lecture : 27 février 2014
Dernier cours (journée colloque) : 10 avril 2014

Semaine 1 [9 janvier] : Introduction

Présentation du cours.

PREMIÈRE PARTIE
Fondements philosophiques

Semaine 2 [16 janvier] : Qu'est-ce que l'anarchisme ?

Lectures obligatoires

-Anonyme, «Un mot qui vient de loin», *Intervales*, no. 59, 2001, p. 25-30.
-Goldman, Emma, «Anarchism : What it really stands for», E. Goldman, *Anarchism and Other Essays*, New York, Dover Publications, 1969 [1917], p. 47-67.
-Kropotkine, Pierre, *La science moderne et l'anarchie*, Paris, Phénix, 2004 [1913], p. 1-7 et 46-50 et 132-135.
-«Chapter 9 — Anarchy and anarchism», Robert Graham (dir.), *Anarchism : A Documentary History of Libertarian Ideas*, Montréal, Black Rose Books, 2005, p. 125-149.

-Pucciarelli, Mimmo D., «1. Les principes de base de l'anarchisme», M.D. Pucciarelli, *L'imaginaire des libertaires aujourd'hui*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1999, pp. 182-198.
-Dupuis-Déri, Francis, «L'anarchie en philosophie politique : réflexions anarchistes sur la typologie traditionnelle des régimes politiques», *Ateliers de l'éthique*, vol. 2, no. 1, 2007.

Lectures suggérées

-de Cleyre, Voltarine, «Pourquoi je suis anarchiste», V. de Cleyre, *D'espoir et de raison : Écrits d'une insoumise*, Montréal, LUX, 2008 [1908], p. 89-107.
-Kathlyn Gay, Martin K. Gay (dir.), *Encyclopedia of Political Anarchy*, Santa Barbara, ABC-Clio, 1999, p. 6-8.

Semaine 3 [23 janvier] : Anarchisme : métaphysique et méthodologie

Lectures obligatoires

-Bakounine, Michel, *Considérations philosophiques sur le fantôme divin, le monde réel et l'Homme* [extrait], Genève, Entremonde, 2010 [1908], p. 13-19.
-Garcia, Viven, *L'anarchisme aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 109-131.
-Colombo, Eduardo, «De l'autonomie», *Réfractions*, no. 30, 2013, 155-170.
-Gordon, Uri, «Practising anarchist theory : Towards a participatory political philosophy», Stevphen Shukaitis, David Graeber, Erika Biddle (dir.), *Constituent Imagination : Militant Investigations — Collective Theorization*, Oakland, AK Press, 2007, p. 276-287.
-Pucciarelli, Mimmo D., «Le refus de l'entretien : Une réponse spécifique et explicite», M.D. Pucciarelli, *L'imaginaire des libertaires aujourd'hui*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1999, p. 175-178.

Lectures suggérées

-Graeber, David, «Principe d'une science qui n'existe pas», D. Graeber, *Pour une anthropologie anarchiste*, Montréal, Lux, 2006, p. 101-119.
-Stenstand, Gail, «Anarchic thinking», *Hypatia*, vol. 3, no. 2, été 1988, pp. 87-100.
-Andellson, Kathryn Pyne, «Anarchy and morality», K. P. Andellson, *Impure Thoughts : Essays on Philosophy, Feminism and Ethics*, Philadelphie, Temple University Press, 1991, p. 149-158.
-Ehrlich, Howard J., «Notes from an anarchist sociologist», *Social Anarchism*, no. 16, 1990-1991, p. 29-45.

Semaine 4 [30 janvier] : L'anarchie mode d'emploi (organisation) et prise de décision

Lectures obligatoires

-Guérin, Daniel, «À la recherche de la société future : L'autogestion», D. Guérin, *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1981, p. 63-81.
-«Communisme libertaire», H.E. Kaminsky, *Ceux de Barcelone*, Paris, Allia, 2003, p. 76-82.
-Lance, Mark, «Fetishizing process», *Social Anarchism*, no. 38, 2005, p. 5-23**.**
-Williams, Kristian, «Practical concerns : Comments on Mark Lance's "Fetishizing process"», *Social Anarchism*, no. 40, 2007, p. 17-32.
-Olson, Joel, «The Revolutionary Spirit: Hannah Arendt and the Anarchists of the Spanish Civil War», *Polity*, vol. 29, no. 4, 1997, p. 461-488.

Lectures suggérées

-Collectif, *La collectivité de Calanda 1936-1938 : La révolution sociale dans un village aragonais*, Paris, CNT, 1997, p. 45-66.
-Manfredonia, Gaetano, «Le débat "plate-forme" ou "synthèse"», Collectif, *L'organisation anarchiste : Textes fondateurs*, Paris, L'Entr'aide, 2005, p. 5-22.

Semaine 5 [6 février] : L'anarchisme face à l'anthropologie et l'histoire

Lectures obligatoires

-Kropotkine, Pierre, «Introduction» [extrait], P. Kropotkine, *L'entraide : Facteur d'évolution*, Montréal, Écosociété, 2001 [1902], p. 25-36.
-Clastres, Pierre, «La question du pouvoir dans les sociétés primitives», *Interrogations : Revue internationale de recherche anarchiste*, no. 7, 1976, p. 3-8.
-Morland, Dave, «Anarchism, human nature and history : Lessons for the future», Jon Purkis, James Bowen (dir.), *Twenty-First Century Anarchism : Unorthodox ideas for a New Millennium*, Londres, Cassell, 1997, 8-23.
-Carter, Alan, «Outline of an anarchist theory of history», David Goodway (dir.), *For Anarchism : History, Theory and Practice*, New York- Londres, Routledge, 1989, p. 176-197.
-Colson, Daniel, «Introduction : L'anarchisme et les discontinuité de l'histoire», D. Colson, *Trois essais de philosophie anarchiste : Islam, histoire, monadologie*, Paris, Léo Scheer, 2004, p. 9-35.

Lectures suggérées

-Baumard, Nicolas, «Conclusion» [extrait], N. Baumard, *Comment nous sommes devenus moraux : Une histoire naturelle du bien et du mal*, Paris, Odile Jacob, 2010, p. 270-272.
-Maura, J. Romero, «The spanish case», David E. Apter, James Joll (dir.), *Anarchism Today*, Londres, MacMillan, 1971, p. 60-83.

DEUXIÈME PARTIE
Anarchisme et modernité

Semaine 6 [13 février] : L'Anarchisme et l'État

Lectures obligatoires

-Kropotkine, Pierre, *L'État – son rôle historique*, Marseille, Le Flibustier, 2009, p. 50-71.
-Colombo, Eduardo, «Les deux représentations de l'État», *Réfractions*, no. 30, 2013, p. 7-15.
-Millet, Steve, «Neither State nor market : An anarchist perspective on social welfare», Jon Purkis, James Bowen (dir.), *Twenty-First Century Anarchism : Unorthodox ideas for a New Millennium*, Londres, Cassell, 1997, 24-40.
-Honeywell, Carissa, «Colin Ward : Anarchism and social policy», *Anarchist Studies*, vol. 19, no. 2, 2011, p. 69-83.
-Ferrell, Jeff, «Against the law : Anarchist criminology», Howard J. Ehrlich & a.h.s. boy (dir.), *The Best of Social Anarchism*, Tucson, See Sharp Press, 2013 (1998), p. 57-67.

Lectures suggérées

-Bellegarrigue, Anselme, *Manifeste de l'anarchie*, Montréal, LUX, 2010 [1850], p. 60-63 et 65-68.
-Brousse, Paul, «Le suffrage-principe», P. Brousse, *Le suffrage universel et le problème de la souveraineté du peuple*, Marseille, Le Flibustier, 2010 [1874], p. 23-30.

Semaine 7 [20 février] : Anarchisme et marxisme

Lectures obligatoires

-Angenot, Marc, «Anarchistes et socialistes 1880-1914 : Trente-cinq ans de dialogue de sourds», *Discours social* (nouv. Série), vol. XIV, 2002, p. 25-28 et 33-36 et 43-48 et 59-64.
-David Miller, «Ch. 6 Anarchism and Marxism», D. Miller, *Anarchism*, Londres-Melbourne, J.M. Dent & Sons Ltd., 1984, p. 78-93.
-Newman, Saul, «Anarchism, marxism and the Bonapartist State», *Anarchist Studies*, vol. 12, no. 1, 2004, p. 36-59.
-Guérin, Daniel, «Anarchisme et marxisme», D. Guérin, *L'anarchisme*, Paris, Gallimard, 1981, p. 231-252.

Lectures suggérées

Ehrlich, Carol, «The unhappy marriage of marxism and feminism : Can it be saved», Lydia Sangent (dir.), *Women and Revoution : A Discussion of the Unhappy Marriage of Marxism and Feminism*, Londres, Pluto Press, 1981, p. 109-133.
-Amsden, Jon, «Spanish anarchism and the stages theory of history», *Radical History Review*, no. 18, 1978, p. 66-75.
-Memos, Christos, «Reconsidering the Marxist-Anarchist controversy in and through radical praxis : Lessons taken from the Greek uprising, December 2008», *Theory in Action*, vol. 3, no. 4, 2010, p. 17-37.

++++ [27 février] SEMAINE DE LECTURE ++++

Semaine 8 [6 mars] : Anarchisme et féminisme

Lectures obligatoires

-Proudhon, Pierre-Joseph, «Onzième étude : Amour et mariage (suite)», P-J Proudhon, *De la justice dans la révolution et dans l'Église*, Vol. IV, Paris, Fayard, 1990 [1860], p. 1943-1959 et 1967-1977.
-Chueca, Miguel, «"Une force féminine consciente et responsable qui agisse en tant qu'avant-garde de progrès" : Le mouvement *Mujeres Libres* (1936-1939)», *Agone*, no. 43, 2010, p. 47-67.
-Brown, L. Susan, «Beyond feminism : Anarchism and human freedom», *Our Generation*, vol. 21, no. 1, automne 1989, p. 201-211.
-Farrow, Lynne, «Feminism as anarchism», Dark Star (dir.), *Quiet Rumours : An Anarcha-Feminist Reader*, p. 15-20.
-Rua, Claude, Pothier, Marie-Jo, Hernandez, Hélène, Claude, Elisabeth, «L'anarcha-féminisme : Commission Femmes de la Fédération anarchiste», *Réfractions*, no. 24, 2010, pp. 41-50.
-Luck, Simon, Pereira, Irène, «Dans les organisations anarchistes : L'exemple d'Alternative libertaire et de la Fédération anarchiste», *Réfractions*, no. 24, 2010, p. 97-106.
-Monnet, Corinne, «De l'antiféminisme chez les anarchistes», Collectif, *L'anarchisme a-t-il un avenir ? Histoires de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2001, p. 467-473.
-Breton, Émilie, Grolleau, Julie, Kruzynski, Anna, Saint-Arnaud-Babin, Catherine, «Mon/notre/leur corps est toujours un champ de bataille : Discours féministes et *queers* libertaires au Québec – 200-2007», *Recherches féministes*, vol. 20, no. 2, 2007, p. 113-139.

Lectures suggérées

-Dhavernas, Marie-Jo, «Anarchisme et féminisme à la Belle Époque [1]», *La revue d'en face*, no. 12, 1982, p. 49-61.
-Dhavernas, Marie-Jo, «Anarchisme et féminisme à la Belle Époque [2]», *La revue d'en face* no. 13, hiver 1983, p. 61-80.
-«Les femmes», H.E. Kaminsky, *Ceux de Barcelone*, Paris, Allia, 2003, p. 45-51.
-Kornegger, Peggy, «Anarchism : The feminist connection», *The Second Wave*, vol. 4, no. 1, 1975, p. 26-27 et p. 31-37.
-Portwood-Stracer, Laura, «Constructing anarchist sexuality : Queer identity, culture and politics in the anarchist movement», *Sexualities* : *Studies in Culture and Society*, vol. 13, no. 4, p. 479-493.
-Dupuis-Déri, Francis, «Hommes anarchistes face au féminisme : Pistes de réflexion au sujet de la politique, de l'amour et de la sexualité», *Réfractions*, no. 24, 2010, p. 107-121.

Référence (à titre indicatif)

-Fahs, Breanne, «Radical refusals : On the anarchist politics of women chosing asexuality», *Sexualities : Studies in Culture and Society*, vol. 13, no. 4, p. 445-461.

QUATRIÈME PARTIE
(quelques…) Enjeux contemporains

Semaine 9 [13 mars] : Anarchisme, actions directes et altermondialisme

Lectures obligatoires

-de Cleyre, Voltairine, «VII : De l'action directe», V. de Cleyre, *D'espoir et de raison : Écrits d'une insoumise*, Montréal, Lux, 2008, p. 137-159.
-Gordon, Uri, «Anarchism reloaded», *Journal of Political Ideologies*, vol. 12, no. 1, 2007, p. 29-48.
-Day, Richard J.F., «From hegemony to affinity : The political logic of the newest social movements», *Cultural Studies*, vol. 18, no. 5, 2004, p. 716-748.
-Dupuis-Déri, Francis, «Penser l'action directe des Black Blocs», *Politix*, décembre 2004, no. 68, p. 79-109.
-Anonyme, *Notes sur l'anarchisme insurrectionaliste*, [sans éditeur/sans date : «prix libre & reproduction encouragée»].

Lecture suggérée

-Chan, Andy, «Violence, nonviolence, and the concept of revolution in anarchist thought», *Anarchist Studies*, vol. 12, no. 2, 2004, p. 103-123.

Semaine 10 [20 mars] : Répression de l'anarchisme et la justice anarchiste

Lectures obligatoires

-Dupuis-Déri, Francis, «Broyer du noir : manifestations et répression policière au Québec», F. Dupuis-Déri (dir.), *À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 122-158.
-Jeffrey Monagham, Kevin Walby, «"They attacked the city" : Security intellegience, the sociology of protest policing and the anarchist threat at the 2010 Toronto G20 summit», *Current Sociology*, vol. 60, no. 5, 2012, p. 653-671.

-Gaarder, Emily, «Addressing violence against women : Alternatives to state-based law and punishment», R. Amster, A. DeLeon, L.A. Fernandez, A.J. Nocella II, D. Shannon (dir.), *Contemporary Anarchist Studies*, Londres-New York, Routledge, 2009, p. 46-56.
-Law, Victoria, «Protection without police : North American community responses to violence in the 1970s and today», *Upping the Anti : A Journal of Theory and Action*, no. 12, 2011, p. 91-105.

Semaine 11 [27 mars] : Anarcha/o-indigénisme

Lectures obligatoires

-«Interview with Gerald Taiaiake Alfred about anarchism and indigenism in North America», Alpine Anarchist Productions, 2010.
-Lewis, Adam Grey, «chapter 2 : Anarcha-Indigenism as an 'N-dimensional' space of meening», A.G. Lewis, *Decolonizing Anarchism : Expanding Anarcha-Indigenism in Theory*, mémoire de mapitrise non-publié, programme Cultural Studies, Queen's University, 2012, p. 31-73.
-Khasnabish, Alex, «Anarch@-zapitismo : Anti-colonialism, anti-power, and the insurgent imagination», *Affinities : A Journal of Radical Theory, Culture, and Action*, vol. 5, no. 1, 2011, p. 70-95.
-Barker, Adam J., Pickerill, J., «Radicalizing relationships to and through shared geographies : Why anarchists need to understand indigenous connections to land and place», *Antipode*, vol. 4, no. 5, 2012, p. 1705-1725.

Lectures suggérées

-Lasky, Jacqueline, «Indigenism, anarchism, feminism : An emerging framework for exploring post-imperial futures», *Affinities : A Journal of Radical Theory, Culture, and Action*, vol. 5, no. 1, 2011, p. 3-36.
-Lagalisse, Erica Michelle, «"Marginalizing Magdalena" : Intersections of gender and the secular in anarchoindigenist solidarity activism», *Signs*, vol. 36, no. 3, 2011, p. 653-678.

Semaine 12 [3 avril] : Et après ? Postanarchisme et anarcho-écologisme

Lectures obligatoires

-Amster, Randall, «Chapter 7 : Assessing anarchism's impact», R. Amster, *Anarchism Today*, Santa Barbara, ABC Clio, 2012, p. 145-163.
-Aaltola, Elisa, «Green anarchy : Deep ecology and primitivism», Benjamin Franks, Matthew Wilson (dir.), *Anarchism and Moral Philosophy*, Hampshire, Palgrave, 2010, p. 161-185.
-Newman, Saul, «Anarchism, poststructuralism and the future of radical politics», *SubStance*, no. 113 (vol. 36, no. 2), 2007, p. 3-19.
-Franks, Benjamin, «Postanarchism : A critical assessment», *Journal of Political Ideologies*, vol. 12, no. 2, 2007, p. 127-145.

Lectures suggérées

-Kinna, Ruth, «Fields of vision : Kropotkine and revolutionary change», *SubStance*, no. 113 (vol. 36, no. 2), 2007, p. 67-85.
-Ramos, Carlos, «Se réapproprier le présent : Considérations sur les possibilités de l'anarchisme», Collectif, *L'anarchisme a-t-il un avenir ? Histoires de femmes, d'hommes et de leurs imaginaires*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2001, p. 515-530.
-Dupuis-Déri, Francis, «En deuil de révolution ? Pensées et pratiques anarcho-fatalistes», *Réfractions*, no. 13, 2004, p. 139-150.

CINQUIÈME PARTIE

Semaine 13 [10 avril] : Colloque du séminaire : présentation des travaux

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

a) le nombre et les échéances des évaluations;

b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.

b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.